

# TRIÈVES

## INFOS PRATIQUES

### MENS

→ **Cérémonie du 19-Mars**  
Commemoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, jeudi 19 mars, à partir de 17 h 45 devant la mairie, puis à 18 h au monument aux morts.

### CORDÉAC

→ **Cérémonie du 19-Mars**  
Commemoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, dimanche 22 mars, organisé par la Fnaca, à partir de 10 h au monument aux morts.

### PRÉBOIS

→ **Cérémonie du 19-Mars**  
Commemoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, dimanche 22 mars, à partir de 11 h 30 devant le monument aux morts.

### SAINT-BAUDILLE-ET-PIPET

→ **Assemblée générale de Valcétré**  
Vendredi 20 mars, à 10 h, à la salle polyvalente, l'assemblée générale de l'association Valcétré (Valorisation des céréales du Trièves).

### SAINT-SÉBASTIEN

→ **Loto**  
Samedi 28 mars, Saint-Seb'Ani organise son loto annuel à la salle des fêtes à partir de 20 h.

### CLELLES

→ **Cérémonie du 19-Mars**  
Commemoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, jeudi 19 mars, à 18 h, devant le monument aux morts.

### MONESTIER-DE-CLERMONT

→ **Préparation de la fête de la musique**  
La commune de Monestier-de-

Clermont prépare la fête de la musique, qui aura lieu le samedi 20 juin. Elle est à la recherche de musiciens amateurs ou de chanteurs, qui se produiront gracieusement et feront partager leur passion. Inscriptions au 04 76 34 06 20 jusqu'au mardi 31 mars.

### → Cérémonie du 19-Mars

Commemoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, jeudi 19 mars, à 18 h, place de l'Église, puis au monument aux morts du cimetière.

### CHÂTEAU-BERNARD

#### → Assemblée générale extraordinaire d'Arz'anim

Assemblée générale extraordinaire d'Arz'anim, vendredi 27 mars à 19 h, salle polyvalente de l'office de tourisme du Col de l'Arzelier, avec à l'ordre du jour l'élection du conseil d'administration et du bureau, la présentation de la centrale des réservations et le programme des animations de l'été.

### GRESSE-EN-VERCORS

#### → Assemblée générale des Bâties Sonnantes

Samedi 28 mars, à 14 h, à la salle du conseil municipal, assemblée générale de l'association des Bâties Sonnantes.

### ROISSARD

#### → Portes ouvertes à l'école Montessori

Samedi 21 mars, de 10 h à 17 h, l'association "Menthe Abricot Cerise" organise les Portes Ouvertes de l'école Montessori. Rencontres avec les éducateurs, familles, visite des lieux, découverte de la pédagogie.  
Renseignements : [www.mentheabricotcerise.fr](http://www.mentheabricotcerise.fr)

## LOCALE EXPRESS

### GRESSE-EN-VERCORS

#### La saison de pêche est lancée

→ Samedi, c'était l'ouverture de la pêche tant attendue. On pouvait apercevoir les adhérents de la Gaule du Grand-Veymont, éparpillés le long de la Gresse, jeter leur ligne dans un torrent qui n'a plus de secrets pour eux. Une ouverture les pieds dans la neige, avec une température de -1 °C, ce qui a donné lieu à beaucoup de prises en matinée, notamment de belles truites sauvages de qualité fario. Avec son eau froide, et limpide, le torrent de la Gresse offre une pêche sportive en pleine nature, dans un magnifique cadre préservé. Le printemps sera là le vendredi 20 mars, les eaux auront alors eu le temps de se réchauffer, ce qui permettra de belles journées de pêche.



### CLELLES

#### La vannerie, c'est fini... jusqu'en novembre !



→ Samedi 14 mars avait lieu la dernière des huit journées des ateliers de vannerie organisées par l'association des Vanniers du Trièves, à la salle des fêtes. Ce sont 15 formateurs et 54 adhérents (sur les 82 que compte l'association, présidée par Martine Ceccato) qui étaient au rendez-vous. Ils ont pu achever les travaux en cours, que ce soit en vannerie (osier), en jonc (chapeaux, cabas), en cannage (siège de chaise), ou rempaillage de chaise avec de la paille des marais. Un grand apéritif a ensuite marqué la fin de la saison de vannerie, qui ne reprendra qu'au cours du mois de novembre.

#### Pierre Tourniaire en concert samedi

→ Samedi 21 mars, l'association du club "Le Platary", présidé par Jean-Paul Combaz, organise la venue de Pierre Tourniaire, auteur compositeur interprète, en concert à 14 h 30, au cinéma Giono de Clelles. Poète et musicien doué d'un sens remarquable de la mélodie, il présentera des chansons dans lesquelles il dit tout ce qui le heurte, ce qui le hante, ce qui l'aide à vivre.

## GRESSE-EN-VERCORS

# GEVA : après les bilans, cap sur l'été



L'association Gresse-en-Vercors animations a présenté des bilans positifs lors de son assemblée générale, vendredi soir.

Vendredi avait lieu l'assemblée générale de l'association Gresse-en-Vercors animations (GEVA), à la Maison du Grand-Veymont. Présidée par Françoise Martin, GEVA compte 72 adhérents, dont 25 étaient présents pour la réunion. Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale "ordinaire" s'est transformée en "extraordinaire".

Françoise Martin a débuté la réunion avec le bilan moral de l'année écoulée. Un bilan satisfaisant, avec des manifestations qui prennent de plus en plus d'ampleur. On notera en particulier la Fête de l'alpage, qui a rassemblé 10 000 visiteurs à la station, la Fête du bleu, ou encore les concerts apéro du jeudi dans

les jardins de l'office de tourisme (1 250 participants).

La présidente soulignait un bémol : la baisse des heures de présence et de mise à disposition des personnels du tourisme, occasionnant une augmentation de la charge de travail pour les bénévoles, notamment lors des soirées descentes aux flambeaux.

Le bilan des activités a permis de rappeler la diversification des animations proposées : concerts, spectacles, carnaval, fête de la musique, bal et feu d'artifices du 14-Juillet, venue du père Noël... Les spectacles s'adressant à un public familial au cinéma "Le Scialet" ont, de leur côté, eu moins de succès.

Des bilans adoptés à l'unanimité.

Cap maintenant sur l'année 2015, qui s'annonce riche en événements. Fête de la musique (20 juin), Fête de la montagne (27 et 28 juin), bal et feu d'artifice du 14-Juillet, concerts apéro, Fête de l'alpage (23 août), les 50 ans de la station pour lesquels un comité de pilotage, présidé par Michel Pécou, a par été mis en place. Il restera aussi à régler le problème du cinéma pour son passage en numérique.

Quant au conseil d'administration, il enregistre trois sortants (Didier Berthelot, Michel Pécou et Dominique Greslou) et trois entrants (Muriel Le Guern, Katia Clavier et Christian Godeau). Adopté à l'unanimité.

J.-Y. L.M.

## MENS

# Le collège a ouvert ses portes aux futurs élèves

Belle affluence, ce samedi matin au collège du Trièves à Mens, pour la journée portes ouvertes organisée par le proviseur Philippe Ravel et l'équipe de direction. Les professeurs ainsi qu'une cinquantaine d'élèves volontaires ont également participé à l'accueil des futurs élèves.

Le but de cette journée était en effet de donner la possibilité aux futurs inscrits – ainsi qu'à leurs parents – de découvrir les différentes opportunités qu'offre l'établissement. L'occasion aussi d'échanger avec les élèves actuels.

Accueillies et guidées par les élèves, les personnes ont pu visiter les locaux, notamment l'internat et le restaurant scolaire. Des démonstrations des classes "sport", ainsi

que des séquences pédagogiques dans certaines matières avaient été mises en place. Les visiteurs ont pu aussi découvrir les ateliers théâtre et musique, qui enrichissent la vie des élèves.

Rénové en 2011/2012, l'établissement est tout neuf et accueille un internat filles/garçons ainsi qu'une cantine. Le "plus" de cet établissement est la section "sport", qui propose des heures en plus d'EPS. L'UNSS (Union nationale du sport scolaire) est également très active dans diverses disciplines.

Futurs et anciens élèves, parents, enseignants intéressés par la vie du collège ont donc échangé longuement lors de cette porte ouverte.

Didier PATRUNO



Une cinquantaine d'élèves, ainsi que les professeurs et l'équipe de direction s'étaient mobilisés pour accueillir les futurs élèves et leurs familles.

# Radio Dragon : une écoute collective enrichissante



Sophie Dodelin, Jérémie Lamouroux et Martin Debisschop ont présenté les reportages qu'ils ont réalisés : l'un sur le regard porté par des habitants sur leur quartier, l'autre réalisé au centre de séjours pour handicapés "L'Ermitage Jean-Reboul", et le dernier avec des jeunes du Centre éducatif fermé de Sinard.

Samedi, les membres de Radio Dragon ont organisé au Café des sports une écoute collective de trois petits reportages.

Pour débiter, il y a eu le reportage documentaire d'une résidence d'artistes réalisé par Sophie Dodelin (de Radio Dragon), sur le regard porté par des habitants sur leur quartier à Lyon et à Annemasse. L'exposition "Dehors ?", installée au café pour l'occasion et ce jusqu'à mercredi, était également présentée. Elle a été réalisée en foyers Adoma (logements temporaires pour personnes en difficulté) et montée dans le cadre de cette résidence.

Puis les auditeurs ont pu entendre l'émission réalisée par Margot Schwebelin (de Radio Dragon) à l'Ermitage Jean-Reboul (centre de séjours adapté aux personnes handi-

capées), avec des vacanciers en situation de handicap moteur, et présentant un jeune slameur. Enfin, les réalisateurs Jérémie Lamouroux et Martin Debisschop, de l'association "Regards des lieux", ont diffusé pour la première fois la pièce sonore qu'ils ont réalisée avec des jeunes du Centre éducatif fermé de Sinard, "Le Relais du Trièves" (accueil de jeunes délinquants multirécidivistes).

L'écoute collective a été suivie d'une discussion pendant laquelle a notamment été abordée la question des choix lors du montage, tant sonores qu'éthiques.

"Regards des lieux" diffusera à nouveau sa pièce sonore le 10 avril à la Diligence à Monestier-de-Clermont, et le 11 avril à "Un lieu sur terre" à Mens.

F.M.

## CLELLES

# Les coupes rases en forêt expliquées

Devant le développement important des coupes rases en forêt (mise à nue de parcelles forestières), le Centre régional de la propriété forestière (CRPF, présidé par Bruno de Jerphanion) proposait samedi une réunion publique d'information, à la salle du conseil municipal.

Mathieu Rivero est venu informer une dizaine de propriétaires sur ce qui est autorisé ou non, et sur les amendes encourues.

Les principales coupes rases ont été effectuées dans les massifs forestiers du Trièves et de Belledonne. Le Trièves, c'est 13 000 hectares de forêts, avec une moyenne de 3,32 hectares par propriétaire. Une forêt très morcelée, dont l'ex-

ploitation donne entre 8 000 et 10 000 m<sup>3</sup>/an de bois, issu de la déprise agricole, constitué de feuillus et de résineux sous-exploités.

Couper du bois en forêt est autorisé, même encouragé. Mais il existe des règles très précises à appliquer. Il y a obligation de reboisement si la coupe est inférieure ou égale à 1 hectare. Pour toute coupe de 1 hectare ou plus, il y a obligation de reboisement ou obtention d'une régénération naturelle sous 5 ans après la coupe. Sinon, l'infraction est constatée, avec obligation de reboisement. Coût : entre 3 000 et 5 000 €/hectare, plus une amende de 1 200 € par hectare !

Pour une coupe de 2 hec-

tares et plus, une demande d'autorisation de coupe est à faire à la Direction départementale du territoire, conformément à l'arrêté préfectoral 2007-04583.

Des réglementations spécifiques sont à vérifier, au titre du Code de l'urbanisme, en fonction de l'existence d'un EBC (espace boisé classé), d'un document d'urbanisme de la commune (POS ou PLU), mais aussi s'il s'agit d'un site classé, d'un espace naturel sensible, d'une zone de risque ou d'un périmètre de captage des eaux.

À l'issue de la réunion d'information, de nombreuses questions ont été posées sur les différentes réglementations en cours.

J.-Y. L.M.



Mathieu Rivero a bien expliqué la réglementation en vigueur en matière de coupes rases aux propriétaires forestiers.